

Compte-rendu de réunion

Conseil citoyen de Bourg

19 avril 2021 - Visioconférence

Personnes présentes :

Membres : BATIER Michèle, DUHAMEL Françoise, FOUCHER Sébastien, JOURNES Jean-Paul, GAGNOULET Bernard, GEFFRAY Nolwenn, HAUSER Catherine, MERIADEC Isabelle, NOEL Jean-Pierre, FAIVRE Bernard

Représentants de la ville :

M. CALMON Julien (élu référent du Conseil Quartier Sud),
Mme PONS-PELOFY Sophie (élue référente du Conseil Citoyen de Bourg),
Mme KHADRI Aicha (chargée de mission Conseils Citoyens),
Mme ROSSI Audrey (chargée de Mission Gestion Urbaine Sociale de Proximité)
Mme MARTIN Ludivine (directrice du projet Action Cœur de Ville - ACV) et directrice du pôle commerce.

Personnes excusées :

BARBANSON Yvette, ESCOURROU André, FEUILLET Renée, JEAN Ludovic, STONNER Anne-Lyse.

Ordre du jour :

- 1) Présentation des coordonnateurs
- 2) Présentation de l'Adjoint de Quartier et référent du futur conseil de quartier Sud (centre-ville)
- 3) Présentation de la Gestion Urbaine Sociale et de Proximité
- 4) Questions diverses

1) Présentation des coordonnateurs

M. Jean-Pierre NOEL a été coordonnateur pendant 6 ans, soit l'ensemble de la dernière mandature. Il se porte candidat pour assurer une transition avec une nouvelle équipe. M. Sébastien FOUCHER le secondera dans un premier temps puis assurera après l'été la coordination du conseil.

-> Ce format est validé par les membres du Conseil.

Pour rappel, les coordonnateurs-suppléants avaient été désignés lors de la séance précédente : Mme Catherine HAUSER et M. Jean-Paul JOURNES.

2) Présentation de l'Adjoint de Quartier et référent du futur Conseil de Quartier Sud.

M. Julien CALMON est nouvellement élu à la ville de Narbonne, 15ème adjoint délégué au quartier Sud et à la mission Handicap. Il est engagé depuis de nombreuses années au sein d'associations de Handisport et administrateur du Comité Handisport de l'Aude. Il a également accepté d'être le référent pour le Conseil de Quartier Sud. Il se tient disponible si besoin et suivra l'évolution de nos travaux.

3) Présentation de la Gestion Urbaine Sociale et de Proximité (GUSP)



Mme Audrey ROSSI est chargée de gestion urbaine et sociale de proximité, elle est agent de la collectivité. Elle intervient sur 3 secteurs prioritaires : Narbonne-Ouest (quartier Saint-Jean-Saint-Pierre), Narbonne-Est (Razimbaud) et Narbonne-Centre (Bourg-Cité).

Elle organise la veille technique quotidienne :

- détection des dysfonctionnements (voirie, sécurité de l'espace public, ...),
- remontée aux services concernés,
- travail de coordination pour trouver des solutions.

Ce travail de veille s'effectue au quotidien, mais également au cours de déambulations associant techniciens et membres des Conseils Citoyens. Les conclusions de ces "Diagnostics en marchant" sont discutées en comité technique (évaluation de la faisabilité) puis en comité de pilotage (arbitrage politique).

4) Questions diverses

Concertation autour du réaménagement de la place Belfort : 2 membres du Conseil étaient présents dans le cadre de la concertation sur site, les retours sont plutôt favorables sur ce qui a été présenté.

- M. Jean-Paul JOURNES, présent à la concertation, confirme le bon accueil collectif de ce projet de rénovation, concernant une place aujourd'hui largement délaissée. Il mentionne le problème lié aux arrivées et départs de l'école maternelle de l'Helvétie, qui génèrent des difficultés de circulation sur cette zone.
- Mme Ludivine MARTIN confirme que ce problème a été bien identifié, lié en partie à l'incivilité des parents, en partie à l'origine géographique des enfants. Une sectorisation est mise en œuvre, mais les dérogations sont nombreuses et l'école accueille donc beaucoup d'enfants issus de quartiers périphériques : cela crée un flux de véhicules. Les travaux ne changeront pas la donne à ce sujet. La mise en place d'une bande de dépose-minute sur le côté gauche pourrait faciliter les choses. Autre hypothèse, celle d'étendre le système de bornes d'accès déjà en place par ailleurs dans le quartier de Bourg sur ce secteur. C'est la stratégie qui a été adoptée au niveau du Conservatoire avec des résultats très satisfaisants.
- La discussion se poursuit sur la problématique récurrente du stationnement en Coeur de Ville, génératrice pour les usagers de difficultés quotidiennes et pour les riverains d'incivilités récurrentes. Il est convenu que ce problème structurel relèverait davantage de la compétence du Conseil de Quartier.



Horaires de la Police Municipale : les derniers recrutements sont en cours, afin de constituer une police de nuit et ainsi étendre les horaires de présence jusqu'à 2h du matin. Elle sera effective avant la période estivale.

- M. Jean-Pierre NOEL signale que ce point faisait l'objet de discussions récurrentes au sein du Conseil Citoyen, dont l'avis a été entendu et pris en compte, ce qui est appréciable.

Immeubles défailants dans le Quartier de Bourg :



Mme Ludivine MARTIN signale que, dans le cadre de la politique Cœur de Ville, un certain nombre d'immeubles défailants ont été identifiés et repris en main par la ville. Ils feront l'objet d'une réhabilitation publique ou privée, en fonction des lots en question. Par exemple, des travaux démarreront prochainement au 2 rue du Luxembourg.

Place des déplacements en vélo en centre-ville :



Mme Sophie PONS-PELOFY propose que le vélo soit une piste de travail importante de ce mandat. L'objectif est de mettre en place une politique structurée de mobilité sur le Cœur de Ville, en réponse aux aspirations des citoyens et à la problématique récurrente du stationnement.

- Mme Isabelle MERIADEC précise qu'un certain nombre d'axes majeurs sont dépourvus de pistes cyclables, ce qui rend certains parcours dangereux et ne favorise pas la pratique du vélo.
- Il est convenu que ce sujet fera l'objet de discussions spécifiques au sein du Conseil, avec pour objectif d'élaborer une cartographie des besoins en termes de pistes cyclables et de faire remonter les expériences d'utilisateurs.

Le prochain Conseil Citoyen est prévu pour le 3 mai 2021 à 18h30, en visioconférence.